



FICHES DE POSTE ASE

LA DAP ACTE SON REFUS DU DÉBAT !

COMMUNIQUÉ :

FO Justice dénonce le refus de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) de soumettre au vote les fiches de poste des Agents de Surveillance Électronique (ASE) lors du dernier CSA-AP du 20 mars 2025. Cette position traduit une forme de mépris du dialogue social et un manque de considération envers les personnels concernés.

FO Justice n'a cessé de défendre l'importance d'une réelle concertation, et a martelé sa demande de soumettre au vote ces fiches de postes qui impacteront les conditions de travail des agents de surveillance électronique, notamment sur le sujet du traitement des alarmes et des modifications horaires.

► Pour **FO Justice**, notre position est claire :

NON au traitement des violations horaires !

NON au traitement des modifications horaires !

La seule concession de l'administration centrale consiste à mentionner sur les fiches de postes ASE que ces 2 points de litiges soient soumis au vote lors de CSA locaux.

**GAGEONS QUE LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES
LOCALEMENT SAURONT FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASE !**

FO Justice restera pleinement mobilisé au niveau local et national afin que la position des ASE soit entendue et continuera d'exiger une véritable concertation pour toutes les problématiques inhérentes à leurs missions.

FO Justice – le 1^{er} Avril 2025

